

ACCUEIL DE LOISIRS CDC CAMBREMER



PROJET PEDAGOGIQUE
2017-2018

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
LA COMMUNAUTE DE COMMUNE	4 à 8
LE CONTEXTE	5
L'ENV!RONNEMENT	5
LES RESSOURCES	5 à 8
LES INTENTIONS EDUCATIVES	9 à 10
LES VALEURS DU PE DE LA LIGUE DE L'ENSE!GNEMENT	9
LES INTENTIONS EDUCATIVES DU PE DE LA LIGUE	9
LE PEDT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	10
LES AXES DE TRAVAIL DU PEDT	10
L'ACUEIL DE LOISIRS	11 à 24
L'ORGAN!SAT!ON GENERALE	11 à 20
LE FONCTIONNEMENT	11 à 13
L'EQU!PE D'AN!MAT!ON	14 à 16
LA VIE QUOTIDIENNE	17 à 20
LES ACCUEILS PERISCOLAIRES	
(Mercredis et activités périscolaires)	1
L'ORGAN!SAT!ON GENERALE	
LES EQU!PES D'AN!MAT!ON	
LE PROJET D'AN!MAT!ON	21 à 24
LE THEME	21
LES OBJECTIFS	12 à 22
LES MOYENS	22 à 23
L'EVALUAT!ON	24

PREAMBULE...

L'accueil de loisirs de Cambremer dépend dans son fonctionnement pédagogique, humain administratif et financier, du service loisirs de la ligue de l'enseignement de Normandie.

Les projets développés par l'accueil de loisirs répondent au projet éducatif loisirs vacances de la ligue de l'enseignement et au Projet Educatif de Territoire (PEdT) de la communauté de communes de Cambremer.

Le service loisirs assure un soutien pédagogique, logistique et administratif aux différentes structures affiliées à la ligue.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, **MOUVEMENT D'EDUCAT!ON P!OPULA!RE** :

La ligue de l'enseignement a été créée en 1866. Ses fondateurs voulaient former des citoyens libres et indépendants capables de s'émanciper des tutelles et d'assumer, en totale autonomie, leurs choix de vie dans un cadre « républicain ».

La ligue de l'enseignement est à l'origine des lois « Jules Ferry », qui rendront la scolarité obligatoire, publique gratuite et laïque.

Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire en visant à l'émancipation de tous. La Ligue définit quatre axes prioritaires :

- **POUR UN VÉRITABLE DROIT À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION TOUT AU LONG DE SA VIE ET UNE ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE.**
- **Pour L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ SUR TOUS LES TERRITOIRES ET LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET ASSOCIATIF.**
- **POUR RECONNAITRE ET FAVORISER L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ ET LUTTER** contre toutes formes de discriminations
- **POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT** et du développement durable à la ligue et dans notre société.

L'action éducative de la Ligue de l'enseignement est menée au travers de tous ces champs d'intervention : Education, culture, sports, loisirs, vacances, classes de découvertes, séjours éducatifs, formation, insertion...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;

- Aménagement de l'espace
- Développement économique,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels sportifs et d'enseignement.

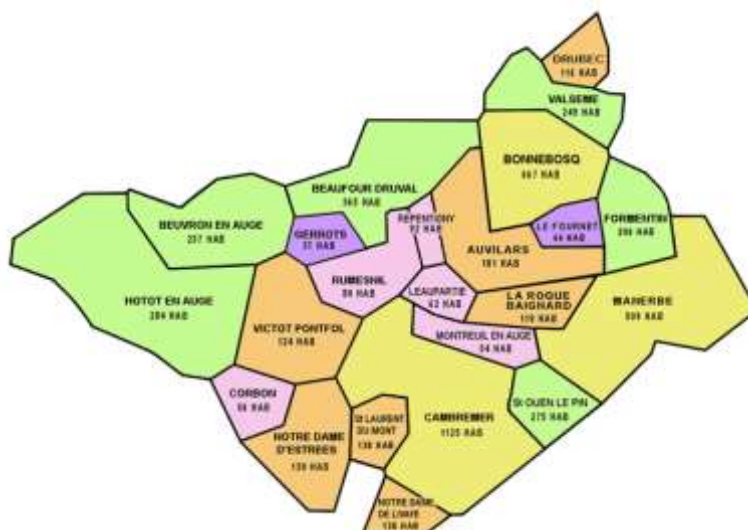
La communauté de communes définit un projet éducatif local et le met en œuvre dans le cadre des procédures contractuelles, de type Contrat Educatif Local, contrat Enfance Jeunesse et Contrat Départemental de Territoire.

En 2013, elle décide de mettre en place la réforme des rythmes scolaires et de donner une nouvelle orientation au temps péri et extra-scolaires.

Par une convention pluri-objectifs, elle confie l'organisation des activités péri et extrascolaires à la ligue de l'enseignement pour trois ans. L'association a pour missions d'organiser :

- L'accueil de loisirs sur la commune de Cambremer
- Les temps d'activités périscolaires sur les écoles de Bonnebosq, Manerbe et Cambremer.

Courant 2016, la convention est reconduite pour trois ans.



LE CONTEXTE



L'ENVIRONNEMENT

L'accueil de loisirs est situé à Cambremer en milieu rural dans le Pays d'Auge à 40 km de Caen, 17km de Lisieux, elle est composée de 23 communes regroupant 5641 habitants sur un territoire de 184.47 km².

La Communauté de Communes de Cambremer se caractérise par un nombre important de petites communes ; il n'existe sur son territoire aucune grande agglomération. La plus importante est Cambremer qui dépasse les 1 000 habitants, suivie de Bonnebosq (environ 700 habitants) et Manerbe (- de 500 habitants).

LES RESSOURCES

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Créé en 2012 et situé sur le pôle petite enfance il a pour but de :

- Proposer des activités d'éveil aux enfants de moins de trois ans
- Informer et accompagner les assistants maternels
- Informer les parents et les accompagner dans leur statut d'employeur.

Jusqu'en Septembre 2013 les assistants maternels composaient le seul mode de garde pour les enfants de la CDC les Mercredis et vacances scolaires.



Les commerces, services et cadre de vie :



La commune de Cambremer propose tous les services de proximité :

- Mairie
- Bureau de poste
- Commerce de proximité : Boulangerie, Boucherie, Epicerie, bar-tabac, maison de la Presse, coiffeur, boutique de cadeaux....
- Service de santé : médecin, kinésithérapeute, pharmacie
- Une banque
- Un groupe scolaire primaire et un groupe scolaire maternel
- Une maison de retraite
- Une bibliothèque municipale
- Service petite enfance : relais assistants maternels (RAM), 43 assistantes maternelles
- Un terrain multisports (2016)

Un point info 14 est installé au sein de l'hôtel de communauté de communes afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Celui-ci est organisé par le conseil général et la communauté de communes de Cambremer.

Nous retrouvons également la majorité des services de proximité sur la commune de Bonnebosq. La communauté de communes possède une salle multi-activités sportives mise à disposition des écoles et des associations locales.



Les associations

La communauté de Communes dispose d'un large tissu associatif :

- Le club photo de Cambremer
- L'être enchanté (association culturelle et sportive)
- Le site du rayon Cambremerien (cyclisme)
- Le club des beaux jeudis
- L'association sportive de Cambremer
- Les comités des fêtes
- Les associations de parents d'élèves
- Le comité de jumelage
- L'amical du personnel communal
- L'ADMR
- L'association des anciens combattants
- L'association plaisir de lire
- LE marché à l'ancienne
- Nouveau rendez-vous des jeunes (NRVJ)
- Tennis club
- Mieux se connaître à St Aubin
- Sauvegarde de l'église de St Aubin

Les transports

Un bus est mis à disposition par le conseil général du Calvados pour le ramassage scolaire et peut-être mis à disposition des écoles et des associations.

Des lignes de Bus vert relient la communauté de communes à Lisieux. Principalement à destination des transports scolaires secondaires, elles peuvent être utilisées par les habitants.



Les partenaires administratifs

- La CDC de Cambremer :

Elle met à notre disposition les locaux de l'accueil de loisirs et des accueils périscolaires.

- La DDCS 14 :

La Direction départementale de la cohésion sociale est chargée d'habiliter l'accueil de loisirs. Elle délivre et veille à l'application de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Elle accompagne les directeurs dans l'organisation des accueils de loisirs.

- La P.M.I. :

Le médecin de la Protection Maternelle Infantile est consulté dans le cadre de l'accueil des enfants de moins de six ans. Un agrément est délivré et utilisé pour l'habilitation des locaux par la DDCS 14.

- La C.A.F. :

Elle offre un soutien financier aux familles à hauteur de 5.00€ par journée, 3.98€ par Mercredi et de 1.84€ par ½ journée. La participation des familles est établie en fonction du quotient familial, élément fourni à chaque inscription.

- Le conseil général du calvados :

Il propose une aide financière de 46€ sur les séjours d'été aux familles qui en font la demande, en fonction de leurs ressources.



LES INTENTIONS EDUCATIVES

LES VALEURS EDUCATIVES DU PROJET Educatif DE LA LIGUE :

LAICITE

DIVERSITE/EGALITE

CITOYENNETE

DEMOCRATIE

SOLIDARITE / ENGAGEMENT

EMANCIPATION/ SOCIALISATION

LES INTENTIONS EDUCATIVES DU PROJET EDUCATIF DE LA LIGUE :

CULTIVONS NOTRE IDENTITE

VOYAGEONS ENSEMBLE

EXPRIMONS NOS PEDAGOGIES

EXPLORONS NOS ACTIONS

AGISSONS AVEC ET SUR NOS TERRITOIRES



LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA CDC DE CAMBREMER

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la communauté de commune se dote d'un projet éducatif de territoire global qui a pour but de proposer une ligne éducative commune pour l'ensemble des temps de la vie de l'enfant en collectivité.

Il est établi par l'ensemble des acteurs locaux et suivi par un comité de pilotage dont la coordinatrice est membre.

LES AXES DE TRAVAIL DU PEDT

METTRE EN LIEN LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA VIE DE **L'ENFANT**

PERMETTRE L'ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS

FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT ET LE RESPONSABILISER EN
FONCTION DE SES CAPACITES ET DE SON AGE



L'ACCUEIL DE LOISIRS

1) L'ORGANISATION GENERALE



A) LE FONCTIONNEMENT

LES HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert :

Pendant les vacances scolaires du Lundi au Vendredi de 08h00 à 18h00

Les temps d'accueil (arrivées/départs) :

Entre 08h00 et 09h30 (à partir de 07h45 sur demande) le matin

Entre 11h30 et 12h00

Entre 13h30 et 14h00

Entre 17h00 et 18h30

La capacité d'accueil :

L'accueil de loisirs peut accueillir 92 enfants répartis ainsi :

- 32 enfants âgés de 3 à 5 ans
- 60 enfants âgés de 6 à 12 ans



LES INSCRIPTIONS

Les enfants sont inscrits à la semaine avec un minimum de trois journées par semaine pour permettre aux enfants de s'impliquer dans les projets. La période d'inscription dure environ un mois et se clôture une dizaine de jours avant les vacances

LE PUBLIC :

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans, sous condition de scolarisation, et ce jusqu'à l'âge de 12 ans, classe de 5^{ème}. Pendant les vacances d'été, nous accueillons également les enfants de 13 ans, en réponse à une demande des jeunes et à un besoin des familles.

Les enfants accueillis proviennent majoritairement de la communauté de communes de Cambremer et pour la moitié d'entre eux de la commune de Cambremer.

LES LOCAUX

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux dédiés à la petite enfance. Il regroupe l'école maternelle, le RAM, l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire des écoles de Cambremer.



Sur le pôle petite enfance :

- Une salle d'activité dédiée au hors temps scolaire équipée d'un point d'eau
- Une régie pour le matériel pédagogique de l'accueil de loisirs
- La salle de motricité de l'école maternelle
- Un dortoir réservé à l'accueil de loisirs
- Des sanitaires adaptés à chaque tranche d'âge
- Un bureau pour la directrice
- La cour de l'école équipée de deux structures de jeux à destination des moins de 6 ans
- un restaurant scolaire.

Chaque salle est aménagée avec des lieux de vie et d'activités identifiables par le public ; espace calme pour la lecture, espace jeux de société, espace dessin, espace jeux d'imitation. Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âge.



Sur L'école élémentaire :

- La salle Posey, ancien réfectoire de l'école équipée d'une cuisine
- La salle périscolaire
- Un bloc sanitaire fille et garçon
- La cour de l'école élémentaire et ses deux préaux ouverts.



A l'extérieur :

Sur réservation nous pouvons envisager des activités sportives à la salle municipale des coteaux à Cambremer et au gymnase intercommunale situé à Bonnebosq.

Depuis Juillet 2016, nous avons également la possibilité d'emmener les enfants sur le terrain multisports. Un planning d'occupation est mis en place pour que les différents partenaires puissent y accéder.



Terrain multisports

Gymnase de Bonnebosq



B) L'ÉQUIPE D'ANIMATION

A l'année, elle est composée de cinq animateurs et une directrice. L'ensemble du personnel est diplômé, l'équipe se compose ainsi :

- 1 animatrices en cours de BAFA 20h/semaine
- 1 animatrice ; 20h/semaine
- 2 animatrices BAFA ; 1 à 20h/ semaine,
- 1 animatrice BAFA et CQP périscolaire ; 16h/ semaine
- 1 coordinatrice/ directrice BPJEPS ; 35h/ semaine



LAURA



MARINE



LAURA



MANON



AMELIE



VALÉRIE

L'ANIMATEUR :

En contact direct avec les enfants, l'animateur doit être capable de détecter leurs besoins fondamentaux. Il doit pour cela avoir une connaissance approfondie du développement de l'enfant et du préadolescent de manière à pouvoir décrypter son état physique et psychologique.

Son rôle :

- ✓ Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- ✓ Co-éduquer : Accompagner les parents dans l'apprentissage de la politesse
- ✓ S'assurer que l'enfant prend du plaisir à jouer
- ✓ Proposer des activités diverses et variées en rapport avec le projet pédagogique et ses objectifs.
- ✓ Susciter la motivation des enfants : Donner envie.
- ✓ Participer activement aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilans d'activités
- ✓ Participer activement aux séances dédiées à la formation des animateurs et aux discussions consacrées à la mise en place de méthodes pédagogiques.
- ✓ Garantir le bon fonctionnement de la vie quotidienne

Ses compétences :

- ✓ Etre capable de travailler en équipe
- ✓ Doit pouvoir présenter, mener et animer une séance d'animation qu'elle soit manuelle, sportive, ou ludique
- ✓ Savoir gérer ses émotions
- ✓ Savoir gérer les situations d'urgence ; Blessures, bobos, pipi, maladies...
- ✓ Etre capable de se remettre en question régulièrement

LA DIRECTRICE

Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Elle a pour principales missions :

- ✓ Assurer la gestion financière, matérielle et administrative
- ✓ Gérer l'organisation du temps de travail de l'équipe
- ✓ Piloter l'équipe
- ✓ Contrôler les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ S'informer régulièrement des nouvelles réglementations et normes DRDJS.

- ✓ Elaborer le projet pédagogique et garantir sa mise en œuvre
- ✓ Garantir les relations avec les familles
- ✓ Coordonner les animations autour du projet
- ✓ Assurer le recrutement des animateurs
- ✓ Assurer la formation des animateurs
- ✓ Gérer le suivi, la formation et la validation des stagiaires
- ✓ Préparer et animer des réunions pédagogiques au sein de l'équipe d'animation
- ✓ Mettre en place et maintenir les relations avec les différents partenaires
- ✓ Assurer le lien entre l'employeur, la CDC et l'accueil de loisir
- ✓ Accompagner des animateurs dans leurs rôles éducatifs
- ✓ Communiquer les informations liées à la vie de l'accueil

C) LA VIE QUOTIDIENNE

Une journée type pendant les vacances scolaires

08h00-09h15 :

- Accueil des enfants : libre choix d'aller vers différents pôles de jeux

09h15-09h30 :

- Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains

09h30-09h45 :

- Rassemblement et présentation des activités du matin

10h00-11h30 :

- Jeux et activités établis par tranches d'âge

11h30-12h00

- 30 minutes pour tous

12h00-12h15 :

- Passage aux toilettes, lavage des mains

12h15-13h30 :

- Repas

13h30-13h45 :

- Passage aux toilettes, lavage des mains

13h30-14h15 (grands) 13h30-15h00 (petits)

- Temps calme

14h15-15h00:

- Jeux et activités par tranches d'âge

15h00-16h15:

- Jeux et activités par tranches d'âge

16h15-16h30 :

- Passage aux toilettes, lavage des mains

16h30-16h45

- Gouter

16h45-17h00

- Bilan de la journée

17h00-18h30 :

- Départ échelonné des enfants : libre choix d'aller vers différents pôles de jeux

L'ARRIVEE DES ENFANTS

L'accueil est un moment primordial pour bien démarrer la journée de l'enfant. C'est un temps d'échange qui peut être déterminant pour le reste de la journée. Il doit se faire dans la plus grande convivialité qui soit. Pour cela, les animateurs sont là pour recevoir les enfants, les rassurer et répondre à leurs attentes mais aussi celles des parents. L'équipe d'animation aide les enfants à repérer les lieux, ranger leurs affaires, et fait en sorte que chaque enfant se mette à l'aise et trouve sa place au sein du centre. Des petits jeux et activités sont proposés pendant les arrivées échelonnées des enfants.

LE DEPART

Le moment du départ est également important puisque c'est là que sont transmises les informations concernant la journée. Petits bobos, gros chagrin, dodo, ou encore repas, il n'est jamais inutile de donner quelques précisions sur le déroulement de la journée au centre. Toutes ces informations rassureront les parents et permettront à l'enfant de terminer sa journée de manière plus équilibrée. Par exemple, les parents comprendront certainement mieux l'humeur « grognon » de leur petit s'ils savent qu'il n'a pas réussi à s'endormir pendant la sieste. Plus l'information passera entre l'équipe d'animation et les familles, plus celles-ci se sentiront en confiance. Dans chaque groupe, un petit cahier est mis en place afin que l'information soit transmise entre les animateurs qui se relaient pour s'occuper des enfants.

La fin de journée est souvent plus propice aux échanges avec les familles qui ont souvent plus de temps à nous accorder que le matin avant de partir travailler. Ainsi, ce moment devient un instant privilégié où les parents peuvent participer à la vie du centre. C'est ainsi qu'en nous rapprochant des familles nous pouvons instaurer un climat de confiance.

LE REPAS

C'est un moment fondamental ! Avant tout basé sur la convivialité et les échanges. Les enfants sont libres de s'asseoir où ils le souhaitent. Il est évident qu'un enfant à l'aise pour manger sera dans de meilleures conditions pour s'alimenter correctement. Les animateurs mettent l'accent sur le fait de sensibiliser les enfants à goûter à « tout », mais ne forcent pas les enfants à manger.

Les animateurs sont répartis à table et mangent avec les enfants. Cela permet un moment d'échange et de convivialité où naissent des discussions différentes de celles partagées lors des temps d'activité. Les plus grands sont sollicités pour se servir eux-mêmes et les plus jeunes accompagnés pour couper la viande, éplucher les fruits...



LES ACTIVITES

La découverte et l'apprentissage sont des étapes essentielles pour le développement de l'enfant. Manipuler, créer, se dépenser, se tester, participer à des jeux éducatifs et collectifs contribuent à l'évolution de chacun. Pour cela, les animateurs proposent des activités diverses et tentent de tout mettre en œuvre pour inciter et motiver les enfants. L'animateur ne fait pas à la place de l'enfant, ce qui compte c'est le plaisir de faire.

Le but de toute activité n'est pas sa finalité mais plutôt la manière de parvenir aux différents objectifs. Elles ne sont pas imposées. Elles sont proposées en fonction de l'âge des participants. Ces derniers seront évidemment impliqués dans le rangement du matériel afin qu'ils acquièrent une certaine autonomie et qu'ils participent aux différentes tâches de la vie en communauté. Si un enfant ne souhaite participer à aucune activité, il est libre de jouer dans les différents pôles de « jeux libres ».

LE REPOS

Chez les petits ; Lors du temps calme, maternels sont allongés sur un lit pour une période de 30 minutes minimum. Pour aider les enfants à s'endormir, les animateurs peuvent lire un livre, passer une petite musique douce etc... C'est un moment que nous privilégions afin de faire en sorte que chaque enfant se sente bien. Les enfants choisissent leur lit et sont libres d'apporter doudous, tétines...

Chez les grands ; Le temps calme commence à 13h45. Ils sont libres de gérer comme ils le souhaitent leur temps de repos. Pour cela trois possibilités leur sont proposées. Ils peuvent se reposer avec les petits, lire, dessiner, participer à des activités calmes (puzzles, origami, jeux de société...)

L'HYGIENE :

Les différents temps d'hygiène font partis de la vie quotidienne des enfants et relèvent d'un besoin. En revanche, cela n'est pas quelque chose qu'ils vont faire spontanément. Les animateurs doivent régulièrement rappeler de faire des pauses « pipi » ou lavage de mains en expliquant bien l'intérêt de chacune de ces actions.



LA SECURITE :

Elle est un point primordial de la réflexion quotidienne de l'équipe. Lors de chaque activité, sortie ou même simple déplacement au sein du centre, l'équipe s'assure de veiller à la sécurité physique et affective des enfants. C'est pourquoi Les fiches sanitaires sur lesquelles se trouvent les renseignements utilisables en cas d'accident, font partie de chaque voyage. Plusieurs moyens sont mis en places afin de garantir une sécurité optimale.

- Lors des déplacements à pieds et en bus :
 - ✓ Les animateurs sont équipés de gilets jaunes
 - ✓ Deux listes des enfants sortis sont faites. L'une reste au centre, l'autre avec les animateurs accompagnants
 - ✓ On emmène une trousse de premiers soins.
 - ✓ Les animateurs s'assurent d'avoir au moins un téléphone portable chargé (celui du centre de préférence).

- Au sein même de la structure :
 - ✓ Des règles de vie sont mises en place et régulièrement rappelées.
 - ✓ Les équipes d'animation sont composées en fonction des normes DRDJS
 - ✓ Les animateurs sont pour la plupart diplômés BAFA ou CAP petite enfance et sont tous titulaires de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours) ou SST (sauvetage et soins du travail)
 - ✓ Régulièrement des tests « alerte incendie » sont effectués
 - ✓ Un affichage réglementaire est en place (sortie de secours, plan d'évacuation)
 - ✓ Une armoire à pharmacie est installée dans le centre de loisirs
 - ✓ Les produits d'entretien sont dans un placard fermés à l'écart des enfants
 - ✓ Toutes les portes sont équipées d'anti pince doigt
 - ✓ Les familles doivent signer le registre des arrivés/départs dès lors qu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants.



LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Les APS

1) L'ORGANISATION GENERALE



A) LE FONCTIONNEMENT

Sur l'ensemble du territoire, il y a trois écoles sur lesquelles nous intervenons lors des temps périscolaires. En fonction de la taille des écoles, le fonctionnement diffère.

➤ CAMBREMER :

- Maternelles : de 13h30 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis, vendredi
- Élémentaires : de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredi

➤ BONNEBOSQ :

- Maternelles : de 13h15 à 14h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredi
- Élémentaires : de 15h30 à 16h15 les lundis, mardis, jeudis, vendredi

➤ MANERBE :

- Maternelles : de 13h30 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis, vendredi
- Élémentaires : de 13h30 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis, vendredi

Sur l'ensemble du territoire, les activités périscolaires sont gratuites et facultatives.

B) Les ACTIVITES

➤ POUR LES ELEMENTAIRES

Les activités sont mises en place par système de période. Les périodes sont définies par vacances scolaires. Ainsi, les enfants changent d'activités à chaque retour de vacances. Les projets sont définis sur trois jours, (Lundi, Mardi, jeudi) Les enfants s'inscrivent aux activités en fonctions de leurs envies, et nous tentons au maximum de satisfaire un plus grand nombre.

Le Vendredi est dédié à l'espace permanent, c'est un espace de jeu géant où sont installés plusieurs pôles de jeux différents. Ainsi les enfants peuvent changer toutes les semaines d'activité.

➤ POUR LES MATERNELS

Les plus jeunes et ceux qui en ont besoin, bénéficient d'un temps de repos où ils peuvent faire la sieste. Pour ceux qui ne dorment plus après la pause méridienne, des ateliers sont proposés. En début d'année, nous proposons des activités au jour le jour, voire, des activités qui se poursuivent sur la semaine.

En milieu d'année, nous commençons à initier les grandes sections au système de projet afin de les préparer au mieux à la rentrée au CP.

C) LES EQUIPES D'ANIMATION

CAMBREMER

- **1 Référente : BAFA et CQP périscolaire**
- **3 animatrices BAFA**
- **1 animatrice BAFA stagiaire**
- **2 animatrice CAP petite enfance**
- **2 animatrices non diplômées**

BONNEBOSQ

- **1 Référente : BAFA (inscription BAFD en cours)**
- **1 animatrice BAFA stagiaire**
- **1 animatrice non diplômée**
- **2 animatrice CAP petite enfance**
- **1 animatrice BAFA**

MANERBE

- **1 Référente : BAFA (inscription BAFD en cours)**
- **1 animatrice BAFA stagiaire**
- **1 Animatrice CAP petite enfance**

LES MERCREDIS APRES-MIDI

1) L'ORGANISATION GENERALE

A) LE FONCTIONNEMENT

La structure est ouverte à partir de 11h45 jusqu'à 18h30.
Pour favoriser l'accès à la structure, des ramassages scolaires sont effectués sur l'ensemble des trois écoles du territoire.

Un mercredi au centre

De 11h45 à 12h00:

Ramassage scolaire dans les écoles de Bonnebosq, Manerbe et Cambremer

De 12h30 à 13h30:

Repas a restaurant scolaire de Cambremer (fourni par le traiteur « saveurs du Laizon »)

De 13h45 à 15h00:

Sieste pour les plus petits

De 13h45 à 14h15:

Temps calme

De 14h15 à 15h00:

Activités 1

De 15h00 à 16h00:

Activité 2

De 16h00 à 16h30:

Gouter

A partir de 16h30:

Départs échelonnés des enfants

Les activités sont préparées et proposées par les animateurs, cependant, les enfants sont libres de faire, ou de ne pas faire.

Le choix de chacun est respecté, et l'équipe porte une grande attention au rythme de chacun

L'enfant est « acteur » de son temps de loisirs, il est sollicité pour proposer des idées et émettre des suggestions.

L'Accueil de loisirs est aussi un lieu d'écoute et d'échange où chacun peut s'exprimer librement et où la différence de l'autre est une richesse pour le collectif.

2) LE PROJET D'ANIMATION

Le projet pédagogique de la structure doit répondre aux objectifs fixés dans le projet éducatif de la communauté de communes. Pour rappel voici ses principaux objectifs :

METTRE EN LIEN LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA VIE DE L'ENFANT

PERMETTRE L'ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS

**FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT ET LE RESPONSABILISER EN FONCTION DE SES
CAPACITES ET DE SON AGE**

a) **LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU PROJET D'ANIMATION**

- **Découvrir la pratique d'activités physiques et culturelles relative au milieu de la rue**
- **Explorer son environnement local.**
- **Favoriser les échanges avec les acteurs de son village**
- **Découvrir et comparer différents lieux de vie du monde entier.**

1) Le THEME : DANS MA RUE

Pour tenter de répondre à ces objectifs, l'équipe d'animation a décidé d'axer ses projets autour de la thématique de « la rue ».

Pourquoi?

Parce que la rue est un lieu de rencontres, de partages et d'échanges.

« La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société »

Victor Hugo « Les contemplations »

2) Les MOYENS EMPLOYES

Les différentes actions mises en place :

- Axer les activités sportives autour du thème break dance...
- Mettre en place des ateliers basés autour de découverte locale (ex : construire une maquette de son village)
- Proposer aux enfants de participer à des actions locales (festival enfance jeunesse, festival des AOC...)
- Amorcer la notion de projets d'enfants
- Aborder la conception d'un conseil municipal d'enfants
- Explorer les différents lieux de vie du monde entier
- Axer le spectacle périscolaire sur le thème de la rue

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Des réunions hebdomadaires sont mises en place. Elles permettent de traiter divers points :

- Echanger autour du projet pédagogique qui va servir de base à chacun pour la mise en place des actions
- Préparer les activités les grands jeux et sorties...,

- Réfléchir ensemble sur les besoins de l'enfant et ses désirs énoncés au cours des réunions aménagées avec eux,
- Evaluer les actions et essayer de tirer des conclusions constructives,
- Gérer la communication interne de l'équipe,
- Former les animateurs.

LES PARTENARIATS

❖ Avec le RAM

- Journée découverte : Les enfants qui vont entrer à l'école en Septembre ont la possibilité de passer une demi-journée au centre avec leur assistante maternelle ou leurs parents afin de se familiariser avec les locaux et les animateurs.
- Repas partagés : Le RAM et l'accueil de loisirs organisent une à deux fois par an un repas partagé afin de réunir les familles et assistantes maternelles. Des ateliers « cuisine en familles » sont proposés l'après-midi et suivis du repas partagé.
- Des sorties communes : Afin de créer du lien et des passerelles entre les deux structures, certaines sorties sont gérées communément. Cela permet également d'optimiser le coût du bus.

❖ Avec **L'AJC (ASSOCIATION DES JEUNES DE CAMBREMER)**

- Une passerelle jeune est mise en place : Tout au long de l'année les CM1 et CM2 partagent des sorties et activités avec l'AJC afin de prendre contact petit à petit avec les animateurs et le fonctionnement de l'association. Les jeunes de l'association sont également quelques fois sollicités pour intervenir sur des grands jeux organisés pour les enfants du centre.

❖ **AVEC L'UFOLEP (L'UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAIQUES D'ÉDUCATION PHYSIQUE)**

- L'UFOLEP a été créée en 1928 au sein de la ligue de l'enseignement. Première fédération sportive multisports de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain. C'est une fédération agréée par le ministère des sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Pendant les vacances, des animateurs sportifs interviennent au sein de la structure afin de favoriser la pratique de nouvelles activités sportives.

3) L'EVALUATION DU PROJET

Pour vérifier la fiabilité du projet, il est indispensable de l'évaluer. Savoir ce qui a fonctionné ou non, et comprendre pourquoi. Tout ceci dans un objectif d'amélioration, d'adaptation ; Pour permettre à l'équipe d'animation d'améliorer son fonctionnement et ses compétences en terme de pédagogie.

Pour cela, des bilans animateurs et enfants sont mis en place à l'issue de chaque période de vacances scolaires. Les objectifs ne sont pas immuables et peuvent être revus, réadaptés si besoin.

Par ailleurs, un avenant à ce projet est écrit pour chaque période de vacances scolaires et permet de redéfinir les objectifs et de les adapter à chaque période.

